

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 09/12/2021
 Membres en exercice : 11

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° **69/2021**
Séance du 16 décembre 2021.

Présents : **9** Absents : **1**

Représentés : **1** Pour : **9**

Contre : **1** Abstention **0**

L'An Deux Mille Vingt Un le Seize Décembre à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la
 présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC,
 GILHET B, VEDEL P, STEHLE C, QUEVREUX M**

Absent excusé : KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP

Absent : NICAISE V

Objet : Tarif de locations des salles communales année 2022.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les tarifs de locations des salles municipales ont été fixés par délibération en date du 16/12/2020. Il propose de les modifier et d'appliquer les tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2022.

Salle Gouverne : caution de 500 € demandée

- Location pour 1 jour : 78 €
- Location pour 2 jours : 110

Théâtre de verdure : caution de 500 € demandée

- Pour les résidents : gratuit sauf si activité commerciale
- Pour les non-résidents :
- Location pour 1 jour : 78 €
- Location pour 2 jours : 110 €

Salle Brunan : caution de 1000 € demandée

- Pour les résidents :
- Location pour 1 jour : 76 €
- Location pour 2 jours : 108 €
- Pour les non-résidents :
- Location pour 1 jour : 220 €
- Location pour 2 jours : 300 €

Salle Exposition – centre Culturel Saint Laurent :

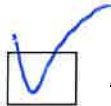
- Basse Saison :
- 1 jour : 57 €
- 1 semaine : 112 €
- 1 quinzaine : 166 €
- 1 mois : 221 €

Pour les locations du centre culturel s'effectuant sur la période des mois de novembre à mars une participation journalière de 15 € sera demandée pour compenser les frais de chauffage.

- Haute Saison :
- 1 jour : 57 €
- 1 semaine : 166 €
- 1 quinzaine : 221 €
- 1 mois : 332 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal



ACCEPTÉ



N'ACCEPTÉ PAS

Les propositions de tarifs tels qu'énumérés ci-dessus pour l'année 2022.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

**Le Maire,
SIEGEL R.**



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. 	HOMBERT B. 	
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P. 	
NICAISE V.	KROGSDAHL A. P.O. 	STEHLE C. 	QUEVREUX M.